



**HAL**  
open science

**“Nudité et mixité dans le De arte gymnastica (1573) de Girolamo Mercuriale. Le dilemme du médecin humaniste et du chrétien” dans “Corps, normes, genre. Discours et représentations de l’Antiquité à nos jours” sous la direction de Catherine Baroin et Anne-Florence Gillard-Estrada, “Synthèses & Hypothèses”, n° 2, 2022**  
Ginette Vagenheim

► **To cite this version:**

Ginette Vagenheim. “Nudité et mixité dans le De arte gymnastica (1573) de Girolamo Mercuriale. Le dilemme du médecin humaniste et du chrétien” dans “Corps, normes, genre. Discours et représentations de l’Antiquité à nos jours” sous la direction de Catherine Baroin et Anne-Florence Gillard-Estrada, “Synthèses & Hypothèses”, n° 2, 2022. 2022. hal-02303450

**HAL Id: hal-02303450**

**<https://hal.science/hal-02303450>**

Submitted on 2 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Corps, normes, genre : discours et représentations de l'Antiquité à nos jours ». Journée d'étude organisée par Catherine Baroin et Anne-Florence Gillard-Estradale Université de Rouen-Normandie, Département Humanités, (ERAC), 15 juin 2018.

## Nudité et mixité dans le *De arte gymnastica* (1573) de Girolamo Mercuriale

### Le dilemme du médecin-antiquaire

(Ginette Vagenheim)

Je remercie Anne-Florence et Catherine de me donner l'occasion de parler dans cette journée d'étude et je parlerai du premier traité de la Renaissance consacré à la gymnastique antique, le *de arte gymnastica* publié la première fois en 1569 par Girolamo Mercuriale, un médecin originaire de Forlì en Italie où il naît en 1530 et meurt en 1606 à l'âge de 73 ans. Formé à Padoue puis à Bologne, qui comptent parmi les meilleures facultés de médecine d'Europe, Mercuriale exerce sa profession avec succès dans sa ville natale avant de passer sept ans à Rome, de 1562 à 1569, au service du cardinal Alexandre Farnèse dont il devient le médecin personnel ; c'est à lui qu'il dédie son ouvrage en six livres, accompagné d'un dessin de la palestre. C'est aussi grâce au prélat qu'il avait trouvé le loisir pour composer son oeuvre, profitant de la bibliothèque du Palais Farnèse riche en textes anciens, notamment les oeuvres des deux grands médecins grecs, Hippocrate (-460 -377) et Galien (128-216). Mercuriale y rencontre aussi les érudits les plus prestigieux de l'époque, italiens et étrangers, qui forme ce que l'on appelle « le cercle Farnèse ». En 1569, il quitte Rome pour occuper la chaire de médecine de Padoue ; en 1573, il est appelé au chevet de l'empereur d'Allemagne Maximilien II qu'il réussit à sauver ; mais malgré les efforts de son illustre patient, Mercuriale ne restera pas à ses côtés ; il lui dédiera toutefois la deuxième édition de son traité paru à Venise la même année et orné cette fois de nombreuses illustrations. Elles sont l'oeuvre de Pirro Ligorio (1512-1583), un antiquaire, c'est-à-dire un passionné d'antiquités dont l'activité principale consistait à observer et dessiner les monuments découverts lors des nombreuses fouilles à Rome ; Ligorio recueillit le résultat de ses inlassables recherches en 40 volumes réunis sous le titre d'« antiquités romaines ». L'oeuvre, restée manuscrite, fut saluée de façon unanime par les érudits du cercle Farnèse, notamment pour la qualité de ses dessins malgré la tendance de Ligorio à restaurer ou même inventer certains monuments. Pour en revenir à Mercuriale, celui-ci quitte Padoue au bout de dix-huit ans pour l'université de Bologne. Cinq ans plus tard, il est appelé à l'université de Pise par le grand-Duc Ferdinand 1<sup>e</sup> de Médicis dont il devient également le médecin personnel. Dans cette ville, il se lie d'amitié avec Galilée et se consacre à la publication d'ouvrages de médecine « curative » dans des domaines aussi divers que la pédiatrie, la gynécologie, la dermatologie, ainsi que des traités sur la peste et de nombreux commentaires aux oeuvres d'Hippocrate et de Galien.

C'est précisément une oeuvre de Galien qui inspire le « *de arte gymnastica* » : il s'agit du *de sanitate tuenda* en six livres, un traité d'hygiène qui définit les règles à suivre pour conserver la santé tout au long de la vie et vieillir confortablement. Si Galien ne traite que partiellement dans ce livre de la pratique de la gymnastique, Mercuriale comme on l'a dit, consacrera tout son ouvrage à cette discipline qui se rattache à la seconde branche de la médecine antique, à savoir la médecine hygiénique ou conservative, la première étant la médecine curative.

Suivant encore l'exemple de Galien, Mercuriale décide de n'envisager qu'un seul type de gymnastique, à savoir la gymnastique médicale ou préventive, excluant les deux autres catégories : la gymnastique militaire qui visait à acquérir l'agilité et l'habileté nécessaires à vaincre l'ennemi au combat et qui était donc une forme de « mal nécessaire », et la gymnastique athlétique qui visait à acquérir de la force dans le seul but d'obtenir la victoire et que Galien déjà avait qualifié de « gymnastique dévoyée ». Dans les trois premiers livres centrés sur les exercices, Mercuriale définit la gymnastique dans l'antiquité, sa place à l'intérieur de la médecine et décrit les différents exercices ainsi que les lieux qu'ils requièrent. Ils sont fortement marqués par un contenu historique et archéologique. Viennent ensuite les trois derniers livres centrés cette fois sur l'individu et sur les conditions physiques nécessaires à la pratique de la gymnastique ; ils cherchent à préciser l'utilité des exercices et leurs effets sur les contemporains de l'auteur. Ils sont plus nettement d'inspiration médicale.

Me limitant aujourd'hui au premier livre, j'examinerai la description que donne Mercuriale des lieux publics que les Anciens avaient bâtis pour s'adonner aux exercices, à savoir le gymnase, les thermes mais aussi la salle à manger que Mercuriale situe à proximité des bains ; je montrerai ensuite comment l'auteur se pose la question de la nudité et de la mixité dans ces lieux publics et comment il tente d'y répondre en interprétant les sources littéraires et archéologiques à sa disposition<sup>1</sup>. En effet, si Mercuriale adhère en tous points au discours médical d'Hippocrate qui préconise de tout faire mais avec modération : travailler, se nourrir, se soigner, dormir et s'adonner aux plaisirs de Vénus, indispensables à la santé, ce qu'il ne peut toutefois admettre, c'est la présence constante, au gymnase, aux bains et à table, de la nudité et de la mixité ; à ses yeux, elle est contraire à la pudeur et à la décence exigée par le *mos maiorum*, la morale romaine ainsi que par la morale chrétienne. Je montrerai, pour finir, comment l'étude de la façon dont les Romains mangeaient à table prendra un tournant inattendu dans cette œuvre consacrée à l'antiquité et permettra finalement à Mercuriale de réconcilier en lui l'humaniste attentif aux témoignages de l'antiquité et le chrétien soucieux de bien interpréter et illustrer les textes sacrés.

Les Anciens pratiquaient les exercices physiques dans une palestre, ou gymnase (image1) dont Mercuriale fournit une illustration détaillée. Elle se fonde sur la description qu'en donne Vitruve, le célèbre architecte romain de l'époque d'Auguste, dans son livre intitulé *De architectura* ; Mercuriale cite également les nombreux érudits qui l'ont aidé à interpréter le texte, parmi lesquels l'architecte Andrea Palladio. Mercuriale reconnaît que le terme gymnase vient du verbe grec qui signifie se déshabiller, ce qui implique bien que les Grecs étaient nus dans les gymnases : en outre, les vers du satiriste romain Martial (40-104) qui recommande à une matrone de détourner son regard, le confirme :

Le gymnase, les thermes, le stade sont de ce côté-ci : éloigne-toi. Nous nous déshabillons : épargne-toi la vue de nos nudités III,68,3-4

C'est ce que confirme également le témoignage de l'auteur chrétien du IIIe siècle, Eusèbe de Césarée, qui rapporte, dans son ouvrage sur la *préparation évangélique* qu'aucun type d'intempéries ne pouvait empêcher les Grecs de s'exercer nus ; face à ces témoignages concordants, Mercuriale va faire une hypothèse curieuse et supposer que ceux qui faisaient de la gymnastique médicale, ne se déshabillaient peut-être pas toujours ni entièrement ; il va

---

1 Voir sur ce sujet, le livre de Jean-Michel Agasse, *L'art de la gymnastique*. Livre premier, Paris, 2006.

alors chercher à conforter son hypothèse par les textes, en rappelant qu'à l'époque d'Homère, les athlètes portaient des caleçons; il rapporte également l'anecdote de l'athlète nommé Orsippe, transmise par l'auteur grec Pausanias (115-180) qui gagna la victoire parce qu'il avait enlevé son caleçon (texte 2). Pour ce qui concerne la mixité dans les gymnases, Mercuriale rapporte bien que Platon (-428-348), au livre V de la République recommande que les femmes « jeunes ou âgées », s'exercent dans les palestres, avec les hommes, et qui plus est, dans la tenue d'Eve (texte 3). Quant à savoir si la proposition de Platon était sage, l'auteur préfère ne pas se prononcer « *non est locus examinandi* ».

Même dans les bains il convenait, selon Mercuriale de soustraire les corps nus aux regards ; c'est pourquoi il suppose que les baigneurs se dévêtaient dans le *frigidarium*, plutôt que dans l'*apodyterium* plus éloigné ; cela leur évitait d'avoir à traverser, nus, l'*ephebaeum*, préservant ainsi leur « pudor » ainsi que celle de ceux qui s'y trouvaient. Or, Vitruve indique sans ambiguïté que l'*apodyterium* était le vestiaire situé à l'entrée des thermes où les baigneurs se dévêtaient avant de pénétrer dans les autres pièces. Quant aux bains réservés aux femmes, également attestés dans les sources, Mercuriale suppose qu'ils avaient été construits, je cite « pour protéger celles-ci du regard des hommes » ; quant à celles qui fréquentaient les bains mixtes, leur but était, bien entendu, d'inciter les hommes au vice ; et c'est du côté des pères de l'Eglise que Mercuriale va chercher une confirmation à son jugement et plus précisément chez Saint Cyprien, auteur du IIIe siècle, qui s'exprime ainsi dans son livre sur la conduite des vierges (*de habitu virginum*) (texte 4)

Que dire alors de celles qui fréquentent les bains mixtes ? ces femmes qui livrent à des yeux concupiscent un corps normalement consacré à la pudeur et à la décence ?

Pour mieux démontrer encore que la mixité dans les bains n'était pas unanimement approuvée chez les Anciens, Mercuriale va remonter très loin et invoquer le témoignage du poète grec Hésiode qui date du VIIe siècle avant J.C. Celui-ci déclare, au vers 753 de son œuvre intitulé les Travaux et les jours :

Homme ne lave pas ton corps au bain des femmes

Or, Mercuriale ne cite pas ici le vers directement mais à travers le commentaire du Père de l'église, Clément d'Alexandrie dans un contexte où il s'agit de montrer la lubricité des femmes

Elles s'enveloppent devant leurs maris d'une affectation de fausse pudeur, et semblent craindre de se déshabiller devant eux ; mais tout étranger qui pénètre dans leur maison peut les voir, s'il le désire, et les contempler nues dans le bain. Elle les convient à ce spectacle, et leur montrent leur corps comme s'ils devaient l'acheter et le revendre. « *Ne vous baignez pas dans un bain de femmes, disait autrefois le poète Hésiode ;* » maintenant les mêmes bains sont communs aux deux sexes, qui se plongent ensemble et sans rougir dans ces eaux impudiques où les flammes impures de l'amour s'allument naturellement par la licence des regards, et où toute pudeur se noie et s'éteint.

Or, comme l'a montré le savant Charles Irénée Marrou (1904-1977), ce vers fait partie d'une liste de superstitions qu'Hésiode énumère pour mieux les condamner (6) ;

#### **Hésiode, *Les travaux et les jours*, vv. 750-754**

-Ne laisse pas s'asseoir sur l'immobile pierre des tombeaux un enfant de douze ans, ce serait mal agir et tu n'en ferais qu'un homme sans vigueur.

-n'y place pas non plus un enfant de douze mois : l'inconvénient serait le même.

-Homme ne lave pas ton corps dans le bain des femmes ; autrement tu subirais un jour une punition sévère.

Hésiode approuve donc indirectement qu'hommes et femmes se baignent ensemble. Quant à Mercuriale, il va tirer de ce vers d'Hésiode une explication pour le moins curieuse :

« Même dès les premiers temps, chez les Grecs, les bains des femmes étaient à part et (qu)'il était interdit aux hommes d'y pénétrer pour des raisons de santé car, toute question de moralité mise à part, s'échappent aussi du corps des femmes et de leur flux menstruel, comme le rappelle Proclus, certains écoulements qui, s'ils infectent les hommes, qu'il s'agisse d'une contamination due à un bain partagé ou simplement à l'air respiré, endommagent leur santé sur- le- champ ».

Ce qui rend encore plus suspect son explication pseudo-médicale, c'est qu'il cite le témoignage de Proclus le philosophe du Ve siècle après J.C., or, aucune citation de ce genre ne se trouve dans son œuvre telle qu'elle nous est parvenue.

Avant de conclure son exposé sur les bains, Mercuriale est fier de pouvoir offrir au lecteur un dessin de cet édifice que lui a communiqué « Pirro Ligorio, tirés de ses œuvres fameuses sur l'Antiquité, d'autant qu'il est, à notre avis, tout à la fois d'une très grande beauté et des mieux choisis pour éclairer le lecteur perspicace sur quantité de points ».

Si l'on examine à notre tour, avec perspicacité, le dessin du bain, qui est, bien entendu un dessin d'invention, on n'y trouve aucune trace de la mixité pourtant bien attestée dans les textes et pour ce qui est de la nudité des baigneurs, on note que leurs parties génitales sont soigneusement dissimulées, tantôt dans l'eau, tantôt par un bras ou une tête et que le personnage central dans la partie supérieure du dessin porte pudiquement un caleçon ; une telle censure de la nudité n'est pas sans rappeler un illustre précédent, et plus précisément la première victime de la censure des images à la veille de la Contre-Réforme, à savoir Michel-Ange, que Ligorio connaissait ( il le remplaça comme architecte de saint-Pierre à la mort de l'artiste en 1564). Il s'agit du Jugement dernier (peint en 1541) sur une des parois de la chapelle Sixtine et qui fut sauvé de la destruction grâce à l'addition par le peintre Daniele da Volterra de caleçons et voiles pour cacher la nudité des personnages.

Dans tous les autres dessins du *De arte gymnastica*, la nudité des athlètes pudiquement représentée comme ici, à l'exception d'un seul, l'exercice de la *vociferatio*, pour des raisons particulières.

Après le gymnase et les bains, Mercuriale décrit la salle à manger ou triclinium qui signifie en grec « le lit à trois places » ; s'il a décidé de décrire la salle à manger à cet endroit, c'est parce que comme on l'a dit, Mercuriale pensait qu'elle était contiguë aux bains et que les Romains avaient l'habitude curieuse de ne consommer qu'un repas par jour, et de le consommer en fin de journée, précisément à la sortie du bain ; et c'est pour ne pas perdre le bénéfice d'un bain relaxant qu'en plus ils dînaient couchés. Quant à savoir si les femmes mangeaient avec les hommes, les textes le confirment même indirectement ; c'est ce dont témoigne Cicéron quand il rapporte que chez les Grecs, les femmes ne prenaient jamais leurs repas avec les hommes (texte 8) . Dans ce contexte, pour Mercuriale, le problème n'est pas qu'hommes et femmes mangent ensemble mais bien qu'ils soient couchés ensemble pour manger. Et pour tenter de concilier cette coutume avec sa morale, Mercuriale va faire l'hypothèse suivante (7c)

« il est vraisemblable que les femmes , quand elles s’allongeaient pour dîner, avaient une position différente de celle des hommes non seulement parce que, semble-t-il, des raisons d’honneur et de dignité pour l’un et l’autre sexe l’exigeaient ainsi mais parce que sur les marbres romains qui montrent des femmes allongées à table avec des hommes, celles-ci sont représentées sans nul doute attablées et en train de manger dans une posture qui diffère en quelque façon de celle des hommes, assises pour ainsi dire sans prendre quelque appui que ce soit sur les coudes.

Les marbres romains invoqués par Mercuriale sont deux : celui que Ligorio lui a envoyé, qualifié ici encore de « autorité incontestable en matière d’antiquité», et « le marbre de la plus haute antiquité et précieux entre tous qu’on peut voir à Padoue dans l’élégante demeure de Paolo Ramnusio ».

On peut confronter ici aussi le texte et l’image de Ligorio, qui affirme avoir vu l’original mais qui nous livre une inscription considérée comme fautive par les auteurs du corpus des inscriptions latines : on constate que l’image ne correspond pas non plus à la description de Mercuriale puisque les femmes sont à demi couchées dans la même position que les hommes, c’est-à-dire accoudées sur le bras gauche ; dans ce cas, le dessin illustre la réalité décrite dans les textes que Mercuriale a du mal à admettre ; quant au monument de Ramnusio, que Mercuriale a souhaité représenter comme il était, c’est-à-dire fortement endommagé par le temps, on ne peut y distinguer les hommes des femmes, pas plus que la manière dont chacun des sexes est attablé. Mais l’observation du marbre de Padoue va révéler à Mercuriale un détail tout à fait intéressant, en effet, il observe que les esclaves se tiennent debout derrière les pieds des convives, ce qui lui fait venir à l’esprit le passage des Évangiles de Luc où Marie Madeleine est décrite comme lavant les pieds du Christ attablé dans la maison de Simon « debout derrière lui ». Mercuriale en déduit donc que le Christ mangeait, allongé sur un triclinium romain. Car, poursuit-il, comment Madeleine aurait-elle pu laver les pieds du Christ si celui-ci les avait sous la table. Et d’ajouter 7c « Il aurait été inconvenant de voir une femme se mettre à genoux par terre sous la table pour laver et sécher les pieds du Christ ». Or, comme on peut le voir, l’iconographie officielle, dans la peinture de cette scène sacrée, était bien celle que dénonçait Mercuriale et particulièrement inconvenant dans des tableaux comme celui d’un Rubens. Poursuivant son raisonnement, Mercuriale notait qu’il n’y avait rien d’étrange, en réalité, à ce qu’en Palestine, à l’époque de Jésus, on ait mangé comme les Romains puisque c’était la règle que les peuples conquis adoptent les coutumes des peuples conquérants. En outre, conclut Mercuriale, son interprétation éclaire également l’autre « *cena domini* », l’autre repas du Christ, celui de la dernière Cène, où il est dit que Jean avait la tête posée sur la poitrine du Christ ; ici non plus on ne pourrait comprendre cette description si on imaginait que le Christ et ses apôtres étaient assis à table ; en revanche, si on admet que Jean était couché près du Christ sur le triclinium, ce passage s’éclaire également. Et Mercuriale sera le premier à faire représenter le repas chez Simon de manière « archéologiquement » correcte par le peintre Cigoli, en prenant soin de faire figurer dans la partie supérieure du tableau le passage de l’Évangile de saint-Luc.

Si Mercuriale a parfois ressenti un malaise face au contenu des textes anciens qu’il a alors cherché à dissiper par des interprétations personnelles, parfois d’ordre médical, en revanche, en démontrant que la connaissance de l’antiquité était nécessaire à l’interprétation correcte de l’Écriture sainte, l’humaniste a conscience d’avoir participé à la nouvelle politique culturelle de l’Église successive au Concile de Trente ; en effet, celle-ci préconisait que l’iconographie des scènes sacrées soient désormais conforme à la vérité historique. C’est ce rôle joué par le *De arte gymnastica* qui explique, en partie, l’immense succès de l’œuvre qui après l’édition de 1569 à Venise et celle de 1573, connut trois autres éditions du vivant de

l'auteur : 1577, 1587 et 1601 puis deux encore après sa mort : 1644 et 1672. C'est vers 1644 que Nicolas Poussin qui avait eu aussi accès aux nombreux dessins de triclinium de Ligorio », représentera les deux scènes de repas du Christ conformément à la leçon de Mercuriale.

Il ne s'agit pas toutefois, de la seule influence du *De arte gymnastica* dont la matière et les illustrations contribuèrent à en faire une œuvre à succès ; en effet, le livre séduira l'un des princes les plus passionnés par les exercices du corps de la Renaissance, le duc Alphonse II d'Este ; celui-ci fera peindre dans le plafond de son château de Ferrare les exercices de gymnastique dessinés par Ligorio pour Mercuriale sans aucune censure de la virilité des athlètes et en y représentant même les gladiateurs, censuré dans l'ouvrage de Mercuriale. Mais il s'agit là d'une autre histoire (voir mon article *Le dessin de l'essercitio gladiatorio de Pirro Ligorio et le De arte gymnastica de Girolamo Mercuriale : De la recherche antiquaire à la propagande de la Contre-Réforme : l'exemple du corps au combat*. Ludica. Annali di storia e civiltà del gioco, Viella / Fondazione Benetton Studi Ricerche, 1997, pp. 91-100).